

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur - Fraternité - Justice

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION

WILAYA DU HODH CHARGUI

Procès-verbal de Réunion N°02 de la Commission de Sélection de Dossiers pour la Nomination des Membres de la Commission de Passation des Marchés Publics (CPMP)/Hodh Chargui

L'an deux mille vingt-trois et le 12 décembre à 10 heures, s'est tenue, dans les locaux de Commission de passation des marchés publics de la wilaya du Hodh Chargui une réunion de la Commission d'évaluation et de la sélection des dossiers pour la nomination des membres de la Commission de Passation des Marchés Publics (CPMP) de la wilaya du Hodh Chargui désignée par note de service de M. le Wali N° 58 du 05/12/ 2023

Étaient présents, M. Sidi Mohamed Boubacar Président de la commission de passation des marchés publics de la wilaya du Hodh Chargui et les membres ;

- M. Moctar Gaguib: Ebeyite, DG de la société mauritanienne des produits laitiers de Néma ;
- M. Ahmed Mini, directeur du centre hospitalier de Néma ;
- M. Abdallahi Moussa Werzeg, directeur de l'école de santé publique de Néma.

L'ordre du jour comportait un seul point :

- **Évaluation de la qualification, de la compétence et de l'expérience générale et spécifique des candidats pour les membres de la CPMP de la wilaya du Hodh Chargui**

La Commission a commencé ses travaux par la lecture de son premier PV portant sur l'examen de la recevabilité des dossiers de candidature, où ils ont été retenus les dossiers de quatre candidats suivants :

- ✓ Mohamed Talib Mohamed Abd El Wehab ;
- ✓ Ghrini Ethmane Mohamed Salih ;
- ✓ Sid'Ahmed Mohamed Ahmed Ndeyla ;
- ✓ Mohamed Navea Ahmedou Salim.

Ensuite, pour évaluer la qualification, la compétence et l'expérience générale et spécifique des candidats, une grille d'évaluation des dossiers de candidature a été adoptée comme suit pour répartir la note globale pour cette phase qui est de 85 points :

A. Evaluation du profil du candidat sur 60 points :

- Profil de spécialiste en marchés publics : 60 points ;
- Profil de juriste, Administrateur de régie financière, Administrateur civil, Inspecteur principal de trésor, Économiste ou autres profils jugés équivalents : 55 points.

B. Evaluation de l'expérience spécifique sur 16 points :

B1- Nature de l'expérience sur 8 points :

- Expérience spécifique en marchés publics : 8 points
- Expérience spécifique en contrôle des dépenses publiques : 4 points

B2- Nombre d'années d'expérience en marchés publics ou contrôle des dépenses publiques sur 8 points :

- Moins d'un an : 4 points ;
- Plus d'un an : 8 points.

N.B : La commission prend en compte dans la présente évaluation uniquement l'expérience attestée dans l'exercice effectif de la passation des marchés (Membre CPMP, CIMAC, CIAS, Commission sectorielle, Commissions du contrôle ou de la régulation.) et de contrôle des dépenses publiques.

C. Evaluation de la maîtrise des langues Arabe et Français sur 5 points :

C1- Arabe sur 2,5 points :

Très bien : 2,5 Bien : 2 Moyen : 1,5

C2- Français sur 2,5 :

Très bien : 2,5 Bien : 2 Moyen : 1,5

D. Evaluation de la maîtrise d'outils informatiques sur 4 points:

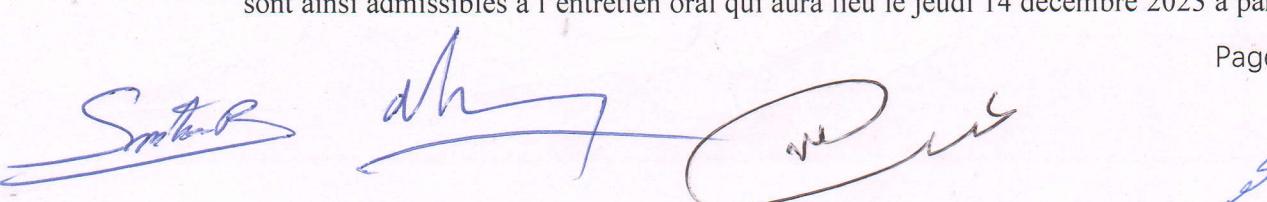
Word : 1,5 Excel : 1,5 Powerpoint : 0,5 Internet : 0,5

Tout candidat ayant obtenu une note supérieure ou égale à 55 points est retenue pour l'entretien oral.

Ensuite, la Commission a procédé à l'évaluation des candidats ci-haut mentionnés sur la base de la grille d'évaluation retenue. Et ce, comme suit :

Candidats	Qualification et expérience générale sur 60 points	Expérience spécifique en marchés publics et contrôle des dépenses publiques sur 16 points	Maîtrise des langues: Arabe et Français sur 5 points	Connaissance de l'outil informatique sur 4 points	Note obtenue sur 85 points
Mohamed Talib Mohamed Abd El Wehab	55	16	5	3,5	79,5
Ghrini Ethmane Mohamed Salih	55	16	5	4	80
Sid'Ahmed Mohamed Ahmed Ndeila	55	12	4,5	0	71,5
Mohamed Navea Ahmedou Salim	55	16	4,5	3	78,5

A l'issue de cette évaluation, tous les candidats ont obtenu une note supérieure à 55 points et sont ainsi admissibles à l'entretien oral qui aura lieu le jeudi 14 décembre 2023 à partir de 10



heures à la salle de réunion au premier étage dans les locaux de la Commission de passation des marchés publics du Hodh Chargui (Bâtiment du Conseil Régional).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 12 heures 10 minutes.

Néma, le 12 décembre 2023

Le membres :

Moctar Gaguih Ebeyite

Ahmed Mini

Abdallahi Moussa Werzeg

Le Président (Rapporteur) :

Sidi Mohamed Boubacar

Ampliation :

- Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation 1
- Autorité de Régulation des Marchés Publics 1
- Chrono 1